



COMITE DES FETES DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du jeudi 20 octobre 2016

Présents : Mesdames Paviot, Tuna, Monville, Rambaud.

Messieurs Chevallier, Lefebvre, Guénet, Halotel, Queval, Cabrelli, Bachelet, Paviot

Commission Municipale : Madame Jourde

Excusés : Madame Pruvet

Monsieur Cordier

René Cabrelli ouvre la séance à 20h30 et accueille Sarah Monville et Eric Chevalier qui assistent pour la première fois à une réunion du comité des fêtes et les remercie de leur présence.

René Cabrelli rappelle la démission d'Olivier Leblanc et procède au renouvellement du Bureau.

Loréna Tuna propose sa candidature pour la Présidence. Elle rappelle ses conditions personnelles : son déménagement pour Yvetot étant prévu en septembre 2017, elle s'engage au sein du comité jusqu'à cette échéance. De plus, elle souhaite que toutes les décisions soient prises ensemble lors des réunions et rappelle que le bon fonctionnement du comité est assuré si chacun s'investit réellement de sa personne aux différentes manifestations.

Elle a été votée à l'unanimité par vote à main levée.

La nouvelle présidente procède à la création du Bureau :

Pour le poste de secrétaire, Auriane Rambaud présente sa candidature jusqu'en février 2017 qui a été votée à l'unanimité à main levée.

Pour le poste de trésorier, René Cabrelli présente sa candidature qui a été votée à l'unanimité à main levée.

Pour le poste de vice-président, la candidature de David Lefebvre a été votée à l'unanimité.

Les pièces demandées aux membres du bureau sont : la photocopie de la pièce d'identité, un justificatif de moins de trois mois et la copie du compte-rendu afin de remettre à jour le dossier.

Compte-rendu de l'Assemblée générale du jeudi 20 octobre 2016

Bilan des dernières manifestations :

Ateliers d'artistes

Bon fonctionnement, ambiance conviviale. Etaient présents les artistes Boschervillais et les artistes du jumelage.

Randonnée

La randonnée organisée par le département qui a rassemblé 2 700 personnes a connu un vif succès.

La randonnée du dimanche a été aussi un succès. Une équipe de six organisateurs s'occupe de l'organisation de ces randonnées mensuelles, les prochaines auront lieu le 16/11 et le 18/12.

Manifestations à venir :

Salon de la puériculture et du jouet le dimanche 6 novembre

Les inscriptions sont clôturées car toutes les tables ont été réservées (70 pour cent par internet). 22 exposants se sont inscrits, les bénéfices de l'inscription s'élèvent à 200 euros.

La préparation des affichages et panneaux est effectuée par Christian et René.

Les flyers sont distribués par les membres du cdfêtes :

- Auriane : Route de Quevillon, Résidence des Tilleuls, Allée des tilleuls, chemin des tuyas
- Luc, Michèle et Sarah : Le Genetey
- René : Val Saint Léonard, route du mesnil
- Daniel Halotel : Route de Duclair, route d'Hénouville
- Daniel Bachelet : Rue des prés, résidence des près, Résidence du Bourg
- Christian : Parc Baucher, chaussée Saint Georges
- Lorena : Route du brécy, rue des maisonnettes

Pour la buvette, 30 sandwiches seront commandés par Auriane à la boulangerie de St Martin.

Loréna voit à Promocash ou Leclerc (plus adapté car le magasin propose les marques : coca cola, oasis, Orangina ...) les minis sachets de chips, boissons, bonbons, café. René et David lui transmettront leurs cartes.

Des gâteaux seront achetés chez Forchy à Yvetot (cakes, brioches ...) par Loréna.

Les personnes disponibles pour tenir la buvette et surveiller le barnum des poussettes de 9h à 16h sont Christian, Loréna et Auriane.

Installation :

Vendredi 4 novembre, Christian et David Pesquet livrent grilles et barnum et entreposent le matériel dans la salle des fêtes.

Prévoir un fond de caisse.

Demander à la mairie la mise à disposition du matériel pour le 4 novembre et l'aide de David Pesquet.

Le samedi 5 novembre au matin à 9h ? Christian, Jean-Christian, Loréna, Sarah et Eric peuvent aider à l'installation des tables et des chaises et du barnum.

Journée de la Cucurbitacée le Samedi 5 Novembre

Le samedi 5 novembre : fête du potiron à la Grange organisée par Corinne Pruvet et Christian Robert.

Lorena précise en son absence que Corinne, la commissaire de cette manifestation, nécessitera de la cafetière de 50L (qu'il faudra récupérer pour le Dimanche). Ainsi que des cartons fléchage fluo, un barnum

Marché de l'AVENT le we du 26/27 novembre

Jean-Luc communique la manifestation sur France bleue, le caldoche, l'agenda des brocantes.

Horaires : samedi de 14h à 18h

Dimanche de 10h à 18h

L'entrée est libre

7 exposants ont réservé 10 tables à 15 euros la table.

Organisation pratique :

Jean-Luc achète le café et les croissants prévus pour tous les exposants et s'occupe également du panier garni.

René apporte un sapin Nordmann et le décore.

Sur l'estrade, seront servis du vin chaud artisanal avec épices et fruits et du pain d'épice (possibilité de l'acheter chez Forchy). René s'occupe de ces achats. A vérifier le stock des gobelets, assiettes et serviettes. Selon l'inventaire pré puériculture par Lorena : 600 gobelets, 80 grandes assiettes en carton, 150 petites assiettes en carton, deux rouleaux de sopalin)

Le fléchage de la manifestation sera fait le vendredi 25/11

Les disponibilités pour assurer l'installation de la salle et une présence :

Le samedi 26 : Sarah (le matin)

Loréna

Daniel Bachelet

René

Jean-Luc (le matin)

Le dimanche 27 novembre : Loréna

Daniel Bachelet

Auriane

René

Jean-Luc

David s'engagera en fonction de son calendrier professionnel.

Lorena soulève l'idée d'apporter un aspect caritatif à cette manifestation autour de Noël, qui soulève des valeurs d'entraides. Il peut être question d'un stand gratuit à une association locale.

On peut demander au pizzaiolo de venir le samedi soir (contacté sur sa page Facebook le 23/10/2016 par Lorena demande confirmée par Jean-Luc ?)

Soirée choucroute le samedi 4 février à 20h

Idées pour le repas : choucroute à la charcuterie de la ferme à Ste Marguerite sur Duclair de 6 à 8 euros par personne (voir les contraintes liées au réchauffage)

Bière de la Roumardière

Voir le prix des glaces à Promocash

La musique : Christian va voir avec une personne du foot, attention, penser aux droits SACEM

Effectif : 150 personnes maximum. 130 personnes si l'on prévoit une zone pour danser (cf. plan d'installation provisoire).

Nous vous invitons à la prochaine réunion **du Mardi 8 novembre 2016 à 20h30 à la Grange.**

La Présidente
Loréna Tuna

La Secrétaire
Auriane Rambaud